

Prelevement ou tip pour orange

Par pelleray, le 17/04/2009 à 23:13

Bonjour,

Je viens de m'abonner chez orange.

On me demande un règlement par prélèvement ce que je ne souhaite pas.

Je voudrais régler par tip.

Peut-on m'imposer le prélèvement ?

Merci de vos réponses

Par Patricia, le 19/04/2009 à 20:38

Bonsoir,

Non, du tout.

Moi même je suis abonnée Orange, j'envoie le TIP à France télécom tous les deux mois.

Par **pelleray**, le **19/04/2009** à **22:32**

Bonsoir,

Merci beaucoup pour la réponse.